

LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES/PETITES ET MOYENNES INDUSTRIES AU KASAÏ CENTRAL : ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Par

Innocent YERE APOBE

Professeur à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Kinshasa

Martin BUKOLE DIBUE et Dieudonné NGONDO WA NGONDO

Doctorants à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Kinshasa

RESUME

Cet article a tracé l'état des lieux et proposé des pistes de solution pour un avenir heureux des Petites et moyennes Industries (PMI) de la ville de Kananga. Soixante-deux ans après l'accession de la République Démocratique du Congo à l'indépendance, l'économie du pays en général, de la ville de Kananga en particulier se trouve dans un état déplorable. En 1960 après le départ des colonisateurs, le pays disposait d'une économie forte qui s'est éteinte à petit feu suite aux événements macabres notamment les troubles, les pillages, les guerres, la zaïrianisation, etc. Cet état de chose constitue un paradoxe du fait de l'immensité des richesses qu'a le pays et le niveau élevé de la pauvreté de la population. Pour réaliser cette étude, il est fait recours à la méthode analytique qui a permis d'analyser les différentes sources d'informations. Les solutions à cet état de chose seraient le désenclavement et l'électrification de la ville de Kananga.

Mots-clés : *Petites et moyennes entreprises, petites et moyennes industries, développement économique, faillite, ressources naturelles*

ABSTRACT

This article outlines the current situation and proposes solutions for a happy future for small and medium-sized industries (PMI) in the city of Kananga. Sixty-two years after the Democratic Republic of Congo gained independence, the country's economy in general, and that of the city of Kananga in particular, is in a deplorable state. In 1960, after the departure of the colonizers, the country had a strong economy, which was slowly extinguished by macabre events such as unrest, looting, wars, Zairianization and so on. This state of affairs is a paradox, given the country's immense wealth and the population's high level of poverty. To carry out this study, an analytical method was used to analyze the various sources of information. The solutions to this situation would be to open up and electrify the city of Kananga.

Keywords: *Small and medium-sized enterprises, small and medium-sized industries, economic development, bankruptcy, natural resources*

INTRODUCTION

La République Démocratique du Congo est dotée d'importantes ressources naturelles (agricoles, minières, énergétique, halieutique, touristique, humaine,...) dont l'exploitation devrait être le gage de son développement économique et social.

A l'indépendance (1960), le pays disposait d'un tissu économique intégré qui s'est, à la suite des troubles, pillages, guerres et mesures politico-économiques inconséquentes, totalement disloqué compromettant ainsi les bonnes perspectives de son développement.

Soixante-deux ans après, l'économie du pays se trouve dans un état de marasme et de déliquescence tel qu'un diagnostic sans complaisance doit être posé de façon à relever les problèmes à la base et proposer des pistes de solutions susceptibles d'engager l'économie sur une relance soutenue et durable.

D'une manière générale, une baisse d'activités et de production est observée dans tous les secteurs d'exploiteurs de plusieurs produits agricoles tant vivriers que de rente, le pays en est devenu importateur pour couvrir les besoins de la population et de ses industries.

Occupant jadis les premières positions dans la production de plusieurs minerais (cuivre, cobalt, diamant, étain, ...), le pays se contente aujourd'hui des places marginales.¹

De ce qui précède, cette étude a consisté à connaître d'une manière globale le contexte économique actuel de la RDC, d'une part, et celui de la ville de Kananga, d'autre part.

Ainsi, disons-nous que le contexte économique de la RDC est paradoxal du fait de l'immensité de ses richesses et du niveau accru de la pauvreté de sa population. La situation semble être la même aussi dans la ville de Kananga où le secteur industriel est quasi inexistant.

L'objectif poursuivi dans cette étude reste de tracer d'une manière globale l'état des lieux des entreprises surtout du secteur industriel dans la ville de Kananga.

Les renseignements contenus dans cet article ont été récoltés dans différents ouvrages, rapports et autres travaux scientifiques.

¹ Fédération des entreprises du Congo, *Etat des lieux de l'économie congolaise*, Kinshasa, 2007, p.1.

Ce travail, à la fois excitant et exaltant, s'ouvre dans son premier point par le fonctionnement des petites et moyennes entreprises/industries (PME/PMI) en RDC, leur état des lieux dans la ville de Kananga de 1960 à 2022, avant de déboucher sur les causes et conséquences de la faillite des entreprises industrielles et enfin les perspectives d'avenir.

I. FONCTIONNEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES/PETITES ET MOYENNES INDUSTRIES EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

En République Démocratique de Congo, après plusieurs décennies d'exploitation à outrance des ressources naturelles plus riches et plus accessibles (produits miniers, huile, café et bois tropical), les petites et moyennes entreprises apparaissent au milieu des années 1970 comme le relais indispensable de la grande unité économique de base, de manière à favoriser la multiplication des échanges, surtout le décollage de l'économie.²

Cependant, malgré le rôle très important qu'elles jouent en R.D. Congo, les PME congolaises connaissent de sérieux problèmes de gestion et particulièrement au niveau de l'organisation et de la tenue des instruments de la comptabilité et de contrôle de gestion. Ceci a comme conséquence le manque de confiance des bailleurs de fonds dans le financement de l'investissement nécessaire pour un développement durable visant à favoriser et faciliter notamment la rentabilité et la continuité des activités de l'entreprise.

LOKOLE KATOTO SHUNGU démontre que les approches de développement économiques visent le soutien à la création et au développement des PME, à considérer comme défis pour résoudre certains problèmes pressants (chômage, pauvreté, ...) dans les pays à développement moins avancé, comme la R.D. Congo. Toutefois, il ajoute qu'un certain nombre de contraintes endogènes et exogènes fait qu'en moyenne 50 à 90% de nouvelles PME créées en R.D. Congo continuent d'échouer au bout de trois à cinq ans.³

1.1. Contraintes et conséquences du fonctionnement des PME en R.D. Congo

Le fonctionnement des PME de la R.D. Congo est buté à un nombre important de contraintes dont la fédération des entreprises du Congo en énumère quelques-unes à savoir :

² NGOMA-YA-NZUZI, D., *Pilotage de la performance de la PME/PMI par la comptabilité et le contrôle de gestion. Prise en compte de l'environnement socio-culturel de l'Afrique subsaharienne, cas de la RDC*, Thèse de doctorat, FSEG, UNIKIN, 2007, p. 9.

³ LOKOLE KATOTO SHUNGU, « Modélisation des déterminants de la création et du développement des PME dans les pays en développement moins avancés », in *Cahiers économiques et sociaux*, vol. XXX, n° 3-4, Kinshasa, 2013.

- Caducité des textes légaux et réglementaires constituant le cadre juridique des PME ;
- Insuffisance des mécanismes incitatifs et des moyens d'encadrement, de formation et de promotion des PME ;
- Envahissement du secteur de petit commerce par les étrangers en violation de la loi particulière sur le commerce numéro 73-09 du 05 janvier 1973 qui réserve cette activité de manière exclusive aux nationaux ;
- Insuffisance des structures d'encadrement des femmes entrepreneuses ;
- Manque de financement adapté aux réalités des PME dû au dysfonctionnement du système bancaire et à l'absence d'une politique de financement des PME ;
- Concurrence déloyale provenant des ONG et ASBL qui exercent les mêmes activités alors qu'elles ne sont pas soumises aux mêmes obligations administratives et fiscales ;
- Fiscalité et parafiscalité complexe et asphyxiante ;
- Tracasseries policières et administratives ;
- Accès difficiles aux marchés publics.⁴

La situation ci-haut décrite a impacté négativement l'environnement économique, caractérisé par la poursuite du ralentissement de la croissance économique dans un contexte des déficits des finances publiques et de la balance des paiements. Il en a résulté une accélération de l'inflation et de la dépréciation de la monnaie nationale.⁵

L'existence difficile des PME a entraîné des conséquences énumérées comme suit :

- Existence de plusieurs définitions de PME sur un même territoire national suivant les centres d'intérêts ;
- Niveau peu élevé d'entreprises aux capitaux nationaux ;
- Fuite de ressources à la suite de l'expatriation des revenus ;
- Faible exploitation du potentiel féminin pour la création et le développement des entreprises ;
- Faible mobilisation des ressources fiscales et parafiscales du fait de l'importance du secteur informel et des ONG menant des activités commerciales ;
- Taux élevé de fermeture d'entreprise à la création.⁶

⁴ Fédération des entreprises du Congo, *Op.cit.* p. 30.

⁵ FPI, Rapport d'activités 2016, p. 10.

⁶ Fédération des entreprises du Congo, *Op.cit.* p. 30.

1.2. Contraintes et conséquences du fonctionnement de l'industrie en R.D. Congo

Le fonctionnement de l'industrie en République Démocratique du Congo fait face à beaucoup de difficultés qui entraînent son ralentissement. Citons, entre autres :

- Niveau élevé des droits et taxes sur les intrants industriels importés ;
- Coût excessif de l'énergie ;
- Concurrence déloyale des produits similaires importés en fraude ou subventionnés ;
- Fiscalité inadaptée et asphyxiante ;
- Absence des normes définissant les critères de qualité, de forme et de présentation des produits locaux ;
- Manque de financement des besoins en fonds de roulement ou d'investissement ;
- Paiement par le secteur industriel de la taxe de promotion de l'industrie ;
- Coût exorbitant des prestations des entreprises publiques ;
- Manque de main d'œuvre spécialisée.⁷

Face aux problèmes énumérés ci-dessus, le secteur industriel de la R.D. Congo fait face à des charges de production très élevées qui la rendent peu compétitive face à la concurrence des biens importés. Donc, la non compétitivité de l'industrie locale malgré les mesures protectionnistes prises par le pouvoir dans certains coins du pays, notamment à l'OUEST (Kinshasa, Kongo Central, Grand Bandundu). Il sied de signaler que le protectionnisme est l'une des principales doctrines dans la théorie du commerce international.

II. ETAT DES LIEUX DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES DANS LA VILLE DE KANANGA DE 1960 A 2022

La ville de Kananga est dotée d'importantes ressources naturelles : agricoles, touristiques, halieutiques, minières, énergétiques, humaines, ... dont l'exploitation devrait être le gage de son développement.

La ville de Kananga disposait à l'indépendance d'un tissu économique intégré qui s'est vite détérioré à la suite des troubles Baluba-Bena Lulua, aux rapatriements des capitaux des grandes entreprises, à la publication des mesures impopulaires (zaïrianisation, radicalisation et rétrocession) pendant la deuxième République, aux pillages des années 90, aux conséquences des guerres (libération, d'agression et de Kamuena Nsapu) et d'autres mesures politico-économiques inconséquentes totalement disloquées compromettant ainsi les bonnes perspectives de son développement économique et social.

⁷ Fédération des entreprises du Congo, *Op.cit.* p. 29.

Soixante-deux ans après, la ville se trouve dans un état très critique tel qu'un diagnostic sans complaisance doit être posé de façon à relever les problèmes à la base et proposer des pistes de solutions susceptibles d'engager son économie sur une relance soutenue et durable.

Au regard de la distribution géographique de ces potentialités qui demeurent encore importantes et des possibilités existantes pour la relance de la production, il s'avère que le redressement de l'économie nationale doit partir de l'intérieur du pays, c'est-à-dire des provinces comme celle, dont la ville de Kananga est son chef-lieu.

D'une manière globale, la ville de Kananga est très faiblement industrialisée. Plus d'une fois, on prône la relance et/ou le développement de cette ville sans épingleur ce qui en fait la substance maîtresse. Il est curieux de constater que la ville de Kananga est dominée par le secteur primaire, secteur réputé par la prééminence des membres qui sont à la recherche de survie, secteur incapable de créer de plus en plus d'emplois, secteur où le travail manuel prédomine. Donc un secteur incapable de concourir à la croissance économique de la ville. Le secteur tertiaire y est aussi constaté avec l'administration publique qui gagne la place importante.

Ce constat amer nous amène à parler de 62 ans après l'indépendance de la RDC, de l'état des lieux des entreprises industrielles dans la ville de Kananga.

Notre gymnastique dans ce point part premièrement de la présentation de l'historique des entreprises industrielle en R.D. Congo. En suite lieu, nous présentons la situation des entreprises industrielles dans la ville de Kananga. Et enfin, notre analyse porte sur les causes et conséquences de la faillite des entreprises.

2.1. Historique des entreprises industrielles en R.D. Congo

La débâcle industrielle et agricole dont la R.D. Congo se fait championne étonne plus d'un observateur surtout lorsque l'on considère le paradoxe phénoménal qui existe entre le degré de pauvreté populaire et les potentialités économiques dominées par une litanie des minerais ci-après : chrome, tungstène, wolfram, phosphate, hydrocarbure, pétrole, manganèse, cassitérite, nickel, argent, charbon, cobalt, cadmium, plomb, vanadium, fer, germanium, rhénium, chaux, gaz méthane, schiste bitumeux, zinc, cuivre, étain, coltan, uranium, or, mercure, diamant industriel, diamant de joaillerie,...

Un regard historique sur ce qu'était le pays pendant la colonisation nous révèle que la R.D. Congo disposait déjà à cette époque, d'un potentiel industriel compté parmi les plus denses et les plus modernes d'Afrique, car les grandes entreprises furent créées dès l'aube de l'avènement du Congo belge à sa souveraineté, à savoir :

- Le comité spécial du Katanga (CSK) en 1900 ;
- La compagnie du Chemin de Fer du Katanga (C.F.K.) le 11/03/1902 ;
- L'Union Minière du Haut Katanga (UMAK), le 28/10/1906 ;
- La Compagnie du Chemin de Fer de Bas-Congo au Katanga (B.C.K.) le 30/10/1906 ;
- La Société Minière et Forestière du Congo (Forminière), le 06/11/1906 ;
- Les Usines de Lubumbashi (U.L.), en 1910 ;
- La Mine souterraine de Kipushi (MSK), en 1926 ;
- Les Usines de Shituru à Likasi en 1929 ;
- La Société Générale et industrielle de Chimie à Likasa (SOGECHIM) en 1929 ;
- Les cimenteries du Katanga (Cimentak) en 1922.
- La société africaine d'explosif (AFRIDEX) en 1948 ;
- La Société Générale de Forces Hydroélectrique (SOGEFOR) en 1907 ;
- La Société Générale d'Electricité (SOGEELEC) en 1911 ;
- Les Usines hydro métallurgiques de Lwilu à Kolwezi en 1960 ;
- La Société de ciment métallurgique de Likasi en 1953 ;
- Les Ateliers centraux de Panda à Likasi en 1931 ;
- La Société Minière de Bakwanga (MIBA) ;
- La Société Congo-Etain ;
- L'Office d'Or Kilomoto (OKIMO) ; etc.

En dehors de ces entreprises, plusieurs autres de transformation furent créées en amont et en aval des grandes unités industrielles ci-dessus faisant ainsi du Congo une colonie à grand potentiel industriel.⁸

A l'accession du pays à l'indépendance, les congolais ont hérité d'un Etat économiquement prospère, bien que cette économie ait été dépendante et extravertie. La Belgique mit en valeur le Congo selon une rationalité économique d'intégration de son économie à celle de la métropole. Elle a fait du Congo à la fois une source de matière première et un débouché plus large des produits finis métropolitains. Cette prospérité s'est effondrée dès l'indépendance, le nouveau gouvernement de Kinshasa se trouva confronté à la mutinerie de l'armée, au départ précipité d'une importante partie de l'encadrement belge et à de fortes poussées centrifuges allant jusqu'à des sécessions. Son autorité et ses moyens d'actions réduits à peu de choses notamment dans le domaine économique.⁹

Cette analyse nous pousse à parler de l'état des lieux des entreprises industrielles spécialement dans la ville de Kananga afin d'apprécier leur santé.

⁸ Nos enquêtes sur terrain à la Division Provinciale de l'Economie de Kananga et P.M.E., le 4/3/2020 et archives de Division de l'Economie de Kananga, 2012.

⁹ FEC, Rapport annuel, mars 2007.

2.2. Situation des entreprises industrielles dans la ville de Kananga

La ville est faiblement industrialisée. La longue crise qui caractérise son économie a quasiment détruit le secteur secondaire. Et encore si ce n'est pas la vétusté de l'outil qui rouille et estompe la marche des unités de production, c'est aussi le manque d'investissement, la mauvaise gouvernance, le manque du courant électrique, ...

Le volume de la main-d'œuvre employée dans ce secteur est de 10%. L'exploitation des produits industriels ne dépasse pas 3%, alors qu'il y a 87% pour le secteur primaire (produits agricoles...).

Il sied de signaler que la ville de Kananga a connu plusieurs entreprises industrielles qui ont à 98% disparu. De leur nombre nous pouvons citer :

a) Les minoteries

Les principales minoteries industrielles qui étaient fonctionnelles sont :

- La minoterie MANDE TSHIOMBE ;
- La minoterie ALADJEM, fermée suite au pillage en 1993 ;
- La minoterie AMATO et FRERES, emportée par la zaïrianisation ;
- La minoterie Jean Ministris ;
- La minoterie SIAKAS, fermée suite aux pillages ;
- La minoterie MINOMAF ;
- La minoterie du café des Ets MED.

Ces minoteries qui ne traitaient que les maïs s'approvisionnaient soit directement en zones rurales auprès des producteurs et produisaient la farine de maïs mais les autres comme MINOMAF, ALADJEM et Jean Ministris produisaient la semoule et le son de maïs destinés à l'alimentation du bétail. En somme, toutes ces minoteries n'existent plus.¹⁰ Celle de Café MED produisait du café, mais fermée à cause de manque de compétitivité suite à la concurrence du café importé.¹¹

b) Les pâtisseries (boulangeries et/ou panification)

L'industrie de la pâte comptait plus de cinq boulangeries et la biscuiterie de soja du Kasai (BISOKA) à la mission Ntambue Saint Bernard à Kananga, en arrêt depuis le pillage de 1993. En 2018, l'archidiocèse de Kananga a tenté de relancer les activités mais en vain.

¹⁰ Répertoire des entreprises industrielles du Kasai central, archive de la Division Provinciale de l'Industrie, Kananga, 2007.

¹¹ Témoignage reçu d'un responsable des Ets. MED. Février 2020.

Voici quelques boulangeries : Kanulu, Boulangerie de Kananga (ex Kabongo Nsenda), Boulangerie papa Tshim (ex boulangerie de Kanyuka), Boulangerie KADIKAT, Péclaris, ...¹²

Parmi ces entreprises, très peu fonctionnent et la plupart sont en perte de vitesse à cause du manque d'énergie, des matières premières et de la mauvaise gestion, ...

La biscuiterie Papa JEAMAR, spécialisé dans la fabrication de biscuit marque Pistache, fermée à cause de la concurrence déloyale, évolue dans la limonaderie.

c) La savonnerie industrielle du Kasai (SAVINKAS)

Cette unité de production utilisait sept personnes comme main d'œuvre et s'approvisionnait en matières premières à partir de Mapangu à Ilebo, de Kinshasa, de la République Sud-Africaine, de la République Fédérale d'Allemagne et de la France.

La production mensuelle de la SAVINKAS était de près de 56.000 sachets de savon, soit en moyenne 2000 sachets par jour. Ce savon de ménage était vendu à Kananga, à Tshikapa, à Demba, à Ilebo, à Tshimbulu, à Luiza, à Dekese et à Mbujimayi.

Pendant, ce savon était concurrencé par le savon coq de MARSAVCO et Benda d'AMATO-Frères, car il donnait peu de mousse. La SAVINKAS subissait aussi une forte concurrence de la MIBA et de la GECAMINES pour l'achat d'huile de palme de Mapangu et connaissait une forte déperdition de ses matières premières sur la voie ferroviaire ILEBO-Kananga (en arrêt depuis 1993 suite au pillage).

d) Les industries extractives

Les industries extractives sont pourvoyeuses de matières premières et de combustibles. Elles sont souvent créatrices d'industries de base. Cette forme d'exploitation industrielle ne s'est pas développée dans la ville de Kananga en raison de l'absence d'énergie et de la faible teneur de la plupart des gisements miniers. L'industrie extractive était représentée par les carrières de Nganza, de la Lulua et des creuseurs artisanaux de diamant le long de la rivière Lulua, par exemple dans la commune de Nganza et cela après la disparition de deux sociétés d'exploitation de diamant, suite à la mauvaise gestion, à savoir : la société SOUTHANER et la société DE BEERS.

¹² TSHILEMBI BEYA BOWA, (2019), *De la production artisanale à la production industrielle, analyse prospective stratégique pour l'émergence de la ville de Kananga*, Thèse de doctorat, Département de Sociologie, UNILU, p. 118.

e) Les entreprises de construction

Les sociétés de construction étaient installées dans la ville et représentées par la SOGEC et la SOTRAF. La SOGEC travaillait le sable, le ciment, la caillasse qu'elle transformait en béton ; en bloc de ciment et en claustra. Elle vendait ses matériaux durables sur commande des clients. La SOTRAF construisait des immeubles, des ponts, des routes sur la demande de l'Etat et des particuliers.¹³

f) Production de bière et boissons gazeuses

L'UNIBRA, devenue plus tard BRACONGO, fut installée en 1953 à Kananga avec 90.000 FB. Elle utilisait les malts, du houblon, de la levure, des grains de maïs et des riz. La brasserie de Kananga fabriquait la bière SKOL et la limonaderie (BAKO). Sa capacité de production était de 15.000 hectolitres de bière et de 3000 hectolitres de limonades par mois.

La production des boissons est en arrêt depuis l'année 2014 pour des raisons ci-dessous :

- La dévaluation incessante de la monnaie ;
- Les difficultés d'approvisionnement en matières premières ;
- La vétusté de l'outil de production ;
- La pénurie de l'énergie électrique ;
- La concurrence des produits similaires importés ;
- Mauvais état des routes pour distribution des produits dans différents centres de consommation.

g) Production des peintures à l'huile et à eau

New Kasai Paint à Kananga avec une capacité de production de 800 kg, sa commercialisation est concurrencée par des peintures importées. Cette industrie est en arrêt d'activités à cause de la perte de vitesse qu'elle a connue avec le pillage.¹⁴

h) Industrie du bois

- La scierie du Kasai, à Kananga avec une capacité de production de 80 cm³, vétuste et en arrêt depuis les pillages de 1993 ;
- La menuiserie Tshiela à Kananga en activité

i) Mousse du Kasai (MOUSKAS)

Depuis que l'usine a été montée au quartier Tshinsambi, dans la commune de Kananga, elle connaît de problèmes liés à son fonctionnement suite au manque d'énergie électrique et à l'accès difficile à la matière première.

¹³ TSHILEMBI BEYA BOWA, *Op.cit.*

¹⁴ MUNTU KAKUBI, cité par TSHILEMBI BEYA BOWA, *Op.cit.* p.

j) Industrie agro-alimentaire

La société industrielle et agricole du Kasai (SIAKA) a été installée dans la commune de Nganza. L'entreprise est en arrêt d'activités depuis 1993 après le pillage.

k) Industrie forestière

La société du Kasai était installée dans la commune de Kananga. Elle est en arrêt d'activités depuis l'année 1998 suite au manque de financement.

l) Les imprimeries

Les imprimeries ci-après étaient installées dans la ville de Kananga, mais, elles n'existent plus pour des raisons diverses :

- Imprimerie du Kasai : en arrêt à cause de la zaïrianisation ;
- Imprimerie Bakajika : en arrêt à cause de manque de financement ;
- Imprimerie Lulua : en arrêt à cause de financement. A ce jour, il y a l'imprimerie protestante et l'imprimerie catholique qui fonctionnent.

m) Taillerie de diamant

La société EMAXON POLISHING était installée dans la commune de Kananga, au quartier Tshinsambi. En arrêt d'activités à cause de la mauvaise gestion.

n) Limonaderie LINDA, spécialisée dans la fabrication des limonades, installée dans la commune de Kananga au quartier Malandji, en arrêt d'activités suite au manque de financement.

o) Boucherie de Kananga, installée dans la commune de Kananga et spécialisée dans la production de la viande, en arrêt d'activités suite au pillage de 1993.

p) La chambre froide FRIGO KASAI, installée à Kananga, en arrêt suite à la zaïrianisation.¹⁵

Synthétiquement, nous présentons dans le tableau suivant les entreprises qui, autrefois, faisaient la fierté économique de la ville de Kananga, leur secteur d'activités et les motifs de leurs disparitions.

¹⁵ Division Provinciale de l'Industrie, Répertoire des industries du Kasai central, 2017.

Tableau n°4 : Répertoire des industries de Kananga en arrêt d'activités

N°	Dénomination	Secteur d'activité	Motifs d'arrêt
01	MANDE TSHIOME	Minoterie	Manque de financement
02	ALADJEM	«	Pillage de 1993
03	AMATO et Frères	«	Zaïrianisation
04	Jean Ministris	«	Manque de financement
05	SIAKAS	«	Pillage
06	MINOMAF	«	Manque de financement
07	CAFE MED	«	Concurrence
08	BISOKA	Pâtisserie	Pillage
09	PAP JEANMAR	«	Concurrence déloyale
10	KANULU	Boulangerie	Mauvaise gestion
11	Boulangerie de Kananga (KABONGO NSENDA)	«	Mauvaise gestion
12	Boulangerie TSHIM	«	Mauvaise gestion
13	Boulangerie KADIKAT	«	Mauvaise gestion
14	PECLARIS	«	Mauvaise gestion
15	SAVINKAS	Savonnerie	Pillage
16	CAATD	«	Manque de financement
17	SOUTHANER	Exploitation du diamant	Mauvaise gestion
18	DE BEERS	«	Mauvaise gestion
19	Carrière de la NGANZA	Matériaux de construction	Manque de financement
20	SOGEC	Construction	«
21	SOTRAF	Construction	«
22	BRASIMBA	Production des bières et boissons gazeuses	- Difficulté d'approvisionnement - Vétusté de l'outil de fabrication - Concurrence
23	NEW KASAI PAINT	Fabrication peinture	Manque de financement
24	Scierie du KASAI	Production de bois	Pillage
25	MOUSKAS	Production des mousses	-accès difficile aux M.P. -Energie électrique
26	SIAKA	Industrie agro- alimentaire	Pillage
27	IMPRIMIE DU KASAI	Imprimerie	Zaïrianisation
28	IMPRIMERIE BAKAJIKA	Imprimerie	Manque de financement
29	IMPRIMERIE LULUA	Imprimerie	Manque de financement
30	SOCIETE DU KASAI	Industrie forestière	Manque de financement
31	EMAXON POLISHING	Taillerie de diamant	Mauvaise gestion
32	LINDA	Limodaderie	Manque de financement
33	Boucherie de Kananga	Boucherie	Pillage
34	FRIGO KASAI	Chambre froide	Zaïrianisation
35	OMOS	Chambre froide	Mauvaise gestion

Source : Nos enquêtes sur terrain, 2022.

Aujourd'hui, jour pour jour, soixante-deux ans après l'indépendance du pays, la quasi-totalité des entreprises industrielles est en faillite et/ou n'existe que de nom. De la chute spectaculaire de production à la cessation totale de paiement, le gros d'entreprises connaît des difficultés financières allant jusqu'au non-paiement des salaires des travailleurs.¹⁶

III. CAUSES DE LA FAILLITE DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

3.1. Causes internes

a) *L'indépendance précipitée*

Certes en 1960, à l'accession de la RDC à l'indépendance, le pays n'avait pas assez de cadres pouvant prendre la relève à l'instar des belges. Comme conséquences, les cinq premières années de l'indépendance furent marquées par des troubles ci et là ; notamment :

- Le rapatriement des capitaux des grandes entreprises industrielles du pays (For minière, UMHK, SNCC, ...) et dans d'autres petites entreprises, les actionnaires vivent dans l'incertitude de l'avenir de l'entreprise coloniale ;
- La balkanisation de la R.D. Congo : sécession Katangaise, sécession du Sud Kasai, rébellion muleliste, troubles Baluba-Bena Lulua, la mutinerie de l'armée.

L'économie de cette époque est reconnue aujourd'hui comme la cause lointaine de la crise actuelle du pays. Selon le plan de trente ans pour une politique d'émancipation de l'Afrique Belge, Joseph Van Bilsen proposait qu'on définisse une véritable politique coloniale allant dans le sens de l'émancipation politique du Congo. Il suggérait de préparer le plus vite que possible des élites congolaises solides, des cadres sociaux éprouvés, capables de fournir l'armature d'un Congo autonome.

b) *La promulgation des mesures impopulaires pendant la deuxième République*

Avec l'avènement du Président Mobutu, le 24/11/1965, la politique économique prit une nouvelle orientation au Congo. Le pouvoir central s'attribua le contrôle militaire et politique effectif du pays et rétablit l'ordre d'une manière extrêmement centralisée, où le président contrôlait tout directement ou indirectement à travers les structures d'encadrement politique nouvelle qu'il avait progressivement mises en place. Entre temps, le nouvel Etat accroissait ses moyens financiers et ses capacités de négociation avec les différents partenaires économiques.

¹⁶ NTUMBA NGANDU, « Etat de lieu des entreprises industrielles du Kasai Occidental de 1960 à 2015 », inédit.

L'origine de la crise actuelle de la R.D. Congo plonge ses racines dans un passé lointain. Dans l'euphorie des mesures prises par les autorités nationales dont la « zaïrianisation » promulguée le 30 novembre 1973 par le Président de la République pour décoloniser les pays du tiers-monde. Ces mesures se résument en trois points :

- La récupération des filiales congolaises de la société belge ;
- La reprise par les congolais des entreprises commerciales étrangères ;
- Le contrôle et la commercialisation des entreprises et du produit pétrolier.

Dans ce cadre, on a annoncé la confiscation de la plupart des petites et moyennes entreprises entretenues par les propriétaires étrangers. Sont concernés, les magasins de gros et de détail, fermes, petites usines, etc. Ces entreprises au lieu d'être confiées à l'Etat congolais, sont données à des individus à titre de propriété privée.

Ainsi, plus de 2000 entreprises sont arrachées à leurs propriétaires non congolais et données aux cadres politico-administratifs du Congo n'ayant aucune notion de management des affaires et gestion financière. La classe politique acquiert la richesse économique. La classe des acquéreurs prend ainsi naissance et devient importante au point de monopoliser l'économie nationale.

Ces acquéreurs incapables et surtout mauvais gestionnaires ruineront rapidement l'économie agricole et commerciale ainsi que le petit transport du pays. Le désastre s'étendit sur les recettes de l'Etat et cela mécontenta le peuple. Un profond malaise se manifeste, la situation économique du pays s'était considérablement détériorée et devenait plus préoccupante.

Sur le plan économique, avec la radicalisation, il y a la tentative de corriger le désastre économique-financier :

- Avec les mesures de stabilisation ;
- La nomination de près de 1000 délégués généraux pour s'occuper du contrôle de l'Etat, de ces entreprises dont peu furent remises à l'Etat.

Les délégués généraux représentaient l'Etat congolais à la tête des entreprises radicalisées et mettaient fin aux mesures de zaïrianisation.

Dans le cadre de la première stabilisation :

- Les grandes entreprises de distribution, de transport et de construction sont transférées aux mains de l'Etat. La mesure touche aussi certaines entreprises déjà zaïrianisées. Les entreprises totalisant un capital de plus d'un million de zaires sont concernées, à l'exception de celles qui bénéficient du code des investissements de 1962.
- La stabilisation de l'ensemble des mesures de redressement imposées dans le cadre du premier plan international du sauvetage du Congo tombe en

faillite. La stabilisation 2 intervient en 1976 comme une phase de la rétrocession. Les anciens propriétaires récupèrent 60% de leurs entreprises, ils peuvent s'associer à des congolais acquéreurs. Les 40% restant concernaient, le domaine de l'Etat : secteur minier et forestier, l'énergie et le transport c'est-à-dire que l'Etat congolais est seul partenaire possible pour les investissements étrangers. C'est ce qu'on appelle entreprise à haut risque. La stabilisation 2 laisse aux congolais les fermes et les plantations et en conséquence le pays devient sinistré.

Ainsi, à l'intérieur comme à l'extérieur, la situation économique du Congo se trouva profondément détériorée. L'incapacité des revenus d'exploitation à couvrir le service de la dette extérieure passe de 12 à 24%. A la base de cette situation, on avance comme raison, la mauvaise conjoncture économique internationale. Les erreurs dans la gestion de l'Etat, les mesures de zaïrianisation et de radicalisation dont l'application mal habile entraîna la restitution partielle ou totale aux anciens propriétaires des entreprises touchées, les difficultés d'évacuation des produits miniers par voies traditionnelles fermées ou détériorées.

L'économie du pays s'engage dans une dérive. Toutes les politiques de redressement initiées (la stabilisation économique et monétaire, la relance des activités productives) échouèrent lamentablement à cause de la destruction quasi-totale des infrastructures économiques.

Le problème de remboursement de la dette extérieure se pose : le pays s'engage alors dans le programme d'ajustement structurel imposé par le FMI. A partir de 1985, le pays est insolvable. Il se présente au guichet de FMI pour y obtenir le rééchelonnement de la dette extérieure.

Dans les années 1990, des pillages ont été faits à deux reprises, plus rien à espérer. La transition politique ne finit pas de se prolonger, la population croupit dans la misère noire, l'économie nationale cesse d'en être une.

- *Les différentes guerres*

La crise politique qui a longtemps duré au pays a produit des effets très lourds qui ont eu de l'impact sur la vie économique du pays. Cette crise politique a abouti à des conflits armés qui ont fractionné le pays en trois blocs :

- Le bloc du gouvernement de Kinshasa ;
- Le bloc de l'Est occupé par le RCD ;
- Bloc du Nord-Ouest occupé par le MLC de Jean-Pierre BEMBA.

Depuis lors, chaque bloc gérait les activités économiques à son gré, indépendamment des autres. L'économie était mobilisée pour la guerre et pour la satisfaction des ambitions personnelles. Les étrangers venus au secours des belligérants en ont profité pour piller les ressources naturelles du pays.

En effet, la guerre de libération et d'agression ont laissé les effets lourds entraînant un impact négatif sur la vie économique du pays : pillage systématique des ressources minières, pertes des vies humaines, destruction de l'infrastructure économique et sociale, paupérisation de la population...

A la naissance de la troisième République, le Président Joseph KABILA Kabange se trouve devant un pays sinistré. Sur le plan économique, la R.D. Congo connaissait déjà en 2006 un recul très considérable à cause duquel elle était classée parmi les pays les plus pauvres et les plus endettés du Monde malgré l'importance de ses ressources minières et humaines.

Le Président promulgue les 5 chantiers pour la reconstruction du pays. Ce qui est pratiquement impossible, à notre connaissance, le pays ne peut pas être reconstruit dans moins de 20 ans. Qu'est-ce qu'il faut reconstruire et qu'est-ce qu'il faut laisser comme tel ?

A ce sens, tout est à reconstruire en R.D Congo : les non paiements et la modicité de salaires, le délabrement très avancé des infrastructures sanitaires, routières, éducationnelle (écoles, universités,...), le manque d'entretien de nos infrastructures économiques, le manque de courant et de l'eau potable, manque de transport pour les travailleurs de l'Etat, le sens très élevé de détournement des biens publics, la corruption exagérée, le clientélisme, le vol, le viol, la dévaluation accélérée du Franc congolais,...

Le pouvoir est en face de toute cette masse des réalités urgentes à résoudre avec le concours de tous.¹⁷

1) *Les causes externes*

Il sied de signaler que les causes externes de la faillite des entreprises industrielles de la ville de Kananga sont presque les mêmes qu'on rencontre dans tout le pays.

Il est suffisamment soutenu que le malaise socio-économique des pays du tiers-monde plonge ses racines dans la colonisation. La colonisation revêt deux formes :

- La colonisation de peuplement ;
- La colonisation d'exploitation

La colonisation de peuplement a produit le développement des pays colonisés.¹⁸ L'entreprise formée par les employeurs et les employés génère des

¹⁷ NTUMBA NGANDU, *Histoire politique et administrative du Congo*, éd. De l'Académie militaire (EFO), Kananga, 2012, pp. 24-26.

¹⁸ LACOSTE, Y., *Géographie du sous-développement*, P.U.F., Collection Que sais-je ? Paris, 1985, p. 18.

recettes qui sont partagées entre les deux, en profit pour ceux-là et en salaire pour ceux-ci.

Les salaires, revenus du travail, versés aux travailleurs seront à la base du processus de la formation des capitaux par l'épargne. Ils créeront ainsi un marché intérieur solvable. En outre, la classe moyenne ainsi créée sera rendue capable de créer des nouveaux emplois.

Les profits versés aux employeurs propriétaires des capitaux, investis localement favorisent aussi la croissance des emplois par la concentration horizontale et verticale des entreprises. Les actions cumulatives de la croissance entraîneront l'accroissement du revenu et de l'épargne, condition sine qua none à la formation des capitaux nationaux, source par excellence du financement industriel et agricole de pays.

Cependant, la colonisation d'exploitation crée la décroissance et le sous-développement des territoires et peuples colonisés. La ville de Kananga, aussi bien que la R.D. Congo tout entière se situe dans cette situation catastrophique. Les recettes réalisées par les grandes entreprises publiques coloniales ont servi à créer le développement de la Belgique.¹⁹

Dans le même sens, Charles Berthélem affirme « le sous-développement des pays du tiers-monde n'est pas un retard ou l'absence du développement, mais bien le produit d'un développement qui se déroule en d'autres lieux²⁰ car la situation des pays du tiers-monde est celle des pays dominés par les relations dissymétriques qu'ils entretiennent avec l'extérieur et la dépendance dans laquelle ils se trouvent à l'égard des pays dominants ».²¹

La colonisation d'exploitation a été la négation de la théorie des mécanismes des intérêts composés parce que les bénéfices réalisés ayant été à la base des investissements induits et/ou autonomes n'ont pas été injectés dans l'espace de leur production.

Le résultat de l'entreprise coloniale ne peut être que la décroissance et le sous-développement de l'espace et des peuples habitant la colonie d'exploitation. A ce propos Bernard Bret écrit : « créée par le colonisateur pour réaliser ses propres visées économiques dans la métropole ».²²

¹⁹ KALUNGA, MAWAZO., *La pratique du management des entreprises*, éd. Du CRESA, collection livre, Lubumbashi, 2007, pp. 206-208.

²⁰ BERTHEILEM Charles, cité par BRET, B., *Le tiers-monde : croissance, développement et inégalités*, éd. Marketing, Paris, 1995, p. 5.

²¹ *Idem*, p. 23.

²² *Ibidem*.

IV. CONSEQUENCES DE LA FAILLITE DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

La disparition de 98% des entreprises industrielles dans la ville de Kananga a réduit l'ensemble de cette population au chômage, ce qui a conduit à la prolifération des multiples activités de survie, communément appelées activités informelles sur toute l'étendue de la ville.²³

La croissance rapide de la population urbaine et l'incapacité pour le secteur moderne de créer suffisamment d'emplois constitue une cause majeure de ce secteur. Les diverses activités de production de biens et services permettront à plusieurs Kanangais d'avoir une occupation, fut-elle-même temporaire et constituent souvent une occasion de transmission de qualification à travers l'apprentissage et cela à moindre coût. L'apprentissage sur le tas ne nécessitant pas toujours des connaissances livresques antérieures, plusieurs jeunes en quête d'emploi ont la possibilité, à partir des mines, des marchés pirates... d'exercer un métier illicite.

Bien qu'il soit difficile d'avancer certains chiffres, il n'est pas faux de dire que ce secteur donne dans le territoire de la ville de Kananga une certaine sécurité de travail pour bon nombre de personnes. Il est un secteur refuge très important.

Les marchands informels ou formels sont devenus le seul modèle à suivre pour bien vivre à Kananga. Le manque d'occupation créé par la disparition des entreprises industrielles et la non-prolifération d'autres entreprises a une influence négative sur la mentalité de la contrée qui pense que le pouvoir central l'a abandonné consciemment.

Le marché d'emploi étant rétréci, le grand employeur devient l'enseignement supérieur et universitaire, et la Division de la santé qui ont chacun des sièges implantés par-ci par-là à travers la Province.

Comme la production est presque nulle, tout nouveau venu qui débarque sur la ville sent la misère noire et voit le niveau très bas de vie des différents ménages. Cette image que donne la ville-miroir de la Province du Kasai Central est très perceptible par ce manque d'emplois, de transport, du courant, de l'eau, la paupérisation des agents de l'Etat, le délabrement des infrastructures scolaires, sanitaires, la vétusté des routes, le manque de ravitaillement en produits de première nécessité.

²³ NTUMBA NGANDU, *Op.cit.* p. 208.

V. PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour un avenir heureux des entreprises des PMI de la ville de Kananga, il est impérieux des solutions proviennent à des différents niveaux, notamment le Gouvernements et les institutions de micro finance.

Le Gouvernement doit créer des opportunités pour faciliter la circulation des opérateurs économiques et les biens (marchandises, matières, ...). Ceci suppose le désenclavement de la ville de Kananga par la modernisation de la route qui relie la Province du Kasaï Central (RDC) et celle de Lunda Nord (Angola) via la frontière de Kalamba Mbuji dans le Territoire de Luiza. Il va également réhabiliter des routes de desserte agricole qui relie la ville aux Territoires. Ce désenclavement vise aussi la réhabilitation de la voie ferrée reliant la ville Kananga aux autres provinces du pays.

En outre, étant donné que les PMI ont besoin des intrants qui proviennent de l'agriculture, le secteur agricole doit être modernisé. Pour ce faire, les institutions de la microfinance doivent contribuer à cette modernisation car, selon Armandariz et Morduch cités par Nkwembe et Mbantshi²⁴, la microfinance a été perçue comme un levier de lutte contre la pauvreté de par son potentiel à aider les pauvres à augmenter leurs revenus, à créer des entreprises viables et à devenir plus productif et sortir ainsi de la pauvreté.

²⁴ NKWEMBE UNSITAG et MBANTSHI MINGASHANGA, « Institutions de microfinance et financement de l'agriculture en RDC », in *Cahiers Economiques et Sociaux*, Vol XXXVII, n° 3 - 4, Décembre 2020, pp. 23 - 45.

CONCLUSION

Soixante-deux ans après l'indépendance, l'économie du pays se trouve dans un état de marasme et de déliquescence tel qu'un diagnostic sans complaisance doit être posé de façon à relever les problèmes à la base et proposer des pistes de solutions susceptibles d'engager l'économie sur une relance soutenue et durable.

L'étude focalisée sur l'état de lieu de l'industrialisation révèle que la ville de Kananga est faiblement industrialisée. Partant des réalités locales, la ville a connu une diminution de 90% des entreprises industrielles. Cette réduction des entreprises dans l'ensemble reflète un paradoxe évident, au lieu d'une augmentation des entreprises industrielles, celles-ci ont suffisamment régressé et voire disparu.

Il sied de signaler que les entreprises industrielles engagent généralement beaucoup de gens et diminuent le chômage à grande échelle. Il est évident que la croissance économique a bel et bien débuté avec l'industrialisation dans le monde. D'aucuns, n'affirment même que la croissance économique a connu une période de ténèbres dans l'histoire de l'humanité pendant toute la période qui précédait la naissance des petites entreprises industrielles qui mettaient fin ou diminuaient le travail artisanal. (cfr. La révolution industrielle en Angleterre).

Certes, l'industrie est à la base de l'amélioration des techniques agricoles, des transports, de la médecine, de l'enseignement, de la photographie, de la biotechnologie, de l'éclairage... Bref des grandes transformations scientifiques et techniques du monde.

Ainsi, le recul sensible et/ou la disparition des entreprises industrielles condamne la ville de Kananga et la réduit au non développement et surtout à la fuite des cerveaux pour chercher l'emploi ailleurs nonobstant les différents discours des politiciens.

Pour chuter, nous croyons qu'avec beaucoup d'efforts à consentir, ce paradigme pourrait être renversé.

BIBLIOGRAPHIE

1. BRET, B., *Le tiers-monde : croissance, développement et inégalités*, éd. Marketing, Paris, 1995.
2. Division Provinciale de l'Industrie, Répertoire des industries du Kasai central, 2017.
3. FEC, Rapport annuel, mars 2007.
4. Fédération des entreprises du Congo, *Etat des lieux de l'économie congolaise*, Kinshasa, 2007.
5. FPI, *Rapport d'activités 2016*.
6. KALUNGA, MAWAZO., *La pratique du management des entreprises*, éd. Du CRESA, collection livre, Lubumbashi, 2007.
7. LACOSTE, Y., *Géographie du sous-développement*, P.U.F., Collection Que sais-je ? Paris, 1985.
8. LOKOLE KATOTO SHUNGU, « Modélisation des déterminants de la création et du développement des PME dans les pays en développement moins avancés », in *Cahiers économiques et sociaux*, vol. XXX, n° 3-4, Kinshasa, 2013.
9. NGOMA-YA-NZUZI, D., *Pilotage de la performance de la PME/PMI par la comptabilité et le contrôle de gestion. Prise en compte de l'environnement socio-culturel de l'Afrique subsaharienne, cas de la RDC*, Thèse de doctorat, FSEG, UNIKIN, 2007.
10. NKWEMBE UNSITAG et MBANTSHI MINGASHANGA, « Institutions de microfinance et financement de l'agriculture en RDC », in *Cahiers Economiques et Sociaux*, Vol XXXVII, n°3-4, Décembre 2020, pp. 23-45.
11. NTUMBA NGANDU, « Etat de lieu des entreprises industrielles du Kasai Occidental de 1960 à 2015 », inédit.
12. NTUMBA NGANDU, *Histoire politique et administrative du Congo*, éd. De l'Académie militaire (EFO), Kananga, 2012.
13. Répertoire des entreprises industrielles du Kasai central, archive de la Division Provinciale de l'Industrie, 2007.
14. Témoignage reçu d'un responsable des Ets. MED. Février 2020.
15. TSHILEMBI BEYA BOWA, *De la production artisanale à la production industrielle, analyse prospective stratégique pour l'émergence de la ville de Kananga*, Thèse de doctorat, Département de Sociologie, UNILU, 2019.